

## Cérémonie citoyenneté

Vous avez eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 et le 28 février 2018 ?



Les jeunes majeurs d'Argentré-du-Plessis sont invités à la cérémonie citoyenneté prévue le **samedi 19 mai 2018** à 11h30 en mairie (salle du Conseil).

Pour cette **2<sup>e</sup> édition**, ce sont plus de 70 jeunes adultes, nouvellement majeurs, qui vont être conviés par Monsieur le Maire et les membres de la commission Démocratie Participative - Citoyenneté.

Ce temps fort sera l'occasion pour les élus d'échanger avec les jeunes et de leur remettre officiellement leur carte électorale ainsi que le Livret du Citoyen. Un moment important qui mérite cet instant solennel et public. Nous les souhaitons nombreux à cette manifestation !

## Nouveau Conseil des Quartiers

*Appel à candidature !*

Le principal acteur de la démocratie est le citoyen. Il est au cœur des débats. Les grandes décisions sont prises par et pour lui.

Argentré-du-Plessis poursuit sa volonté de donner la parole à ses habitants à travers la mise en place d'un nouveau Conseil des Quartiers rassemblant l'ensemble des argentréens (centre-ville, périphérie et campagne).

La première réunion du nouveau Conseil des Quartiers sera organisée le **samedi 16 juin à 11h**, salle Ouessant.

### Fonctionnement du Conseil des Quartiers

Les projets abordés relèveront de l'éco-citoyenneté, du cadre de vie et des animations de la ville, de la solidarité, de la sécurité.

Le conseil des quartiers restera attentif à tous les autres sujets abordés par les habitants, notamment par le biais de la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires, où les argentréens peuvent alimenter régulièrement et librement ces débats.

### Devenir membre du Conseil des Quartiers

#### Qui ?

Les volontaires âgés de 16 ans et plus, résidents ou acteurs économiques de la commune, fortement encouragés à être aussi inscrits à la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires.

#### Où s'inscrire ?

Inscription sur la liste des membres du Conseil des Quartiers avant le **1<sup>er</sup> juin 2018** :



- A l'accueil de la mairie
- Par mail : [mairie@argentre-du-plessis.fr](mailto:mairie@argentre-du-plessis.fr)
- Par téléphone : 02 99 96 61 27
- Par courrier : 21 bis rue Alain d'Argentré

#### Comment ?

Afin que votre demande d'inscription soit traitée, merci de préciser les informations mentionnées dans le bulletin de candidature ci-dessous. Un accusé de réception sera transmis à chaque demande envoyée par courrier et mail.

## Bulletin de candidature au nouveau Conseil des Quartiers

**Coupon à retourner avant le 1<sup>er</sup> juin à l'accueil de la mairie ou par mail [mairie@argentre-du-plessis.fr](mailto:mairie@argentre-du-plessis.fr)**

Nom et prénom : .....

Je suis candidat au prochain Conseil des Quartiers

J'étais déjà membre du dernier Conseil des Quartiers

Adresse : .....

Date de naissance : ...../...../..... Profession : .....

Tél : ..... Email : .....

Êtes-vous membre d'associations ? Si oui, lesquelles ? Quelles fonctions ? .....

Êtes-vous inscrit à la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires ?  OUI  NON

Si oui, depuis quand ? .....